

LE FAIT DU JOUR

MERCREDI 27 NOVEMBRE 2013 LE NOUVELLISTE

DAVID VAQUIN

ARMÉE Le Valais paie un lourd tribut au nouveau plan de stationnement. Exit l'aérodrome militaire de Sion, de même que Savatan.

La nouvelle a fait l'effet d'une bombe! Alors que plusieurs sources prédisaient que la base aérienne de Sion allait devenir un aéroport de dégagement – une solution qui aurait permis apparemment de concilier maintien des places de travail et réduction du bruit – le département d'Ueli Maurer a finalement décidé de biffer l'aéroport militaire de Sion. La base dormante de Buochs dans le canton de Nidwald est aussi démantelée et l'aéroport de Dübendorf n'accueillera désormais plus que des hélicoptères. L'annonce a été faite hier matin à Berne lors de la présentation du projet de concept de stationnement de l'armée suisse (voir rappel des faits).

Trouver un équilibre entre les régions

Durant sa présentation, le chef du Département de la défense, de la protection de la population et des sports a expliqué que *«le choix des emplacements maintenus a été guidé par des considérations militaires, mais aussi économiques. Les conséquences régionales ont été prises en compte. La priorité a été donnée aux sites requis pour un engagement conforme à la doctrine et à ceux qui s'imposent pour des raisons d'instruction.*

Le projet a bien sûr examiné les frais de location, le coût de la maintenance, la nécessité de rénover et d'assainir. Il a également tenu compte des immixtions fréquemment imputables à l'activité de l'armée. En dépit des coupes budgétaires, le DDPS est parvenu à mettre en oeuvre les directives et à trouver un équilibre entre les régions. Les autorités cantonales concernées ont été étroitement associées à l'élaboration des solutions.»

Si Ueli Maurer parle d'équilibre entre les régions, le Valais paie un lourd tribut à cette restructuration. En plus de la base aérienne de Sion, la place d'armes de Saint-Maurice passe aussi à la trappe. Une école de recrues sera par contre de retour aux casernes de Sion (voir encadré en page 3).

Ultimes négociations

Interrogé hier matin peu après le verdict, Antoine Jacquod, commandant de la base aérienne de Sion, n'a pas souhaité réagir. En cours sur le sol norvégien avec une partie de ses hommes, il n'était pas au courant de la décision finale. A noter pour conclure que cette décision est provisoire jusqu'à fin janvier 2014. Dans l'intervalle, le canton pourra mener des négociations afin de tenter de faire changer les choses.

Si l'armée décolle définitivement de l'aéroport de Sion, les conséquences sur les places de travail (voir infographie) seront lourdes. Sans compter tous les efforts financiers qui devront être consentis pour pallier le départ de l'armée. Pour rappel, selon le rapport de l'EPFL, l'armée prend à sa charge 60% des frais de fonctionnement et de nombreux investissements.

Ce qui va disparaître

6,5 millions : participation de l'armée aux frais de fonctionnement de l'aéroport.

18.0 millions : impact annuel direct de la présence de l'armée sur l'aéroport.

30.0 millions : investissements planifiés par l'armée sur 4 ans.

156 places : 70 aux Forces aériennes, 30 à la logistique, 13 chez Skyguide et 43 apprentis.

« Sur l'ensemble du canton, le solde se portera à une perte de cinquante emplois. Il va de soi qu'il ne sera pas possible de transférer des techniciens qualifiés de l'aéroport pour faire de l'administratif aux casernes. **Concernant la base, la moyenne d'âge des employés est assez élevée et les départs à la retraite permettront de réduire les dégâts.»**

NICOLAS MOREN,
CHEF DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE